

PROJET DE COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 9 AVRIL 2019

Etaient présents : Pierre Vallat, Michel Simon, Roland Roueche, Anna Vallat, Patrick Lhermitte, Cyril Stehlin.

Excusés : Marie-Noëlle Michaud pouvoir à Michel Simon
: Alexandre Ulsas pouvoir à Pierre Vallat

Secrétaire de séance : Anna VALLAT

Début de la réunion 19h 10

Ordre du jour

1. Adoption du compte rendu de la réunion 12 mars 2019
2. Mot du maire et point sur l'action municipale depuis le 12 mars 2019
3. Compte de gestion 2018 du centre des finances
4. Compte administratif 2018
5. Taux des impôts locaux 2019
6. Affectation du résultat de l'année 2018
7. Travaux en forêt pour l'année 2019
8. Délibération pour une convention intercommunale avec Bretagne pour la restauration intérieure de l'église
9. Amortissements liés à l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication
10. Régularisation de subvention suite au transfert de l'ancienne CCBB
11. Budget primitif 2019
12. Information sur la visite de Mme la Préfète dans notre commune
13. Information sur les démarches des parents d'élèves, des élus et des délégués du syndicat de gestion du RPI pour la défense des écoles rurales.
14. Évolution du chantier de la fibre optique sur le territoire de notre commune
15. Dissolution du syndicat de gestion du gymnase de Montreux-Château
16. Lancement d'un concours de dessin pour les enfants scolarisés en primaire
17. Lancement d'une journée citoyenne le samedi 11 mai
18. Demande de certificats de l'ONF pour les arbres couchés par les vents violents
19. Questions diverses

1, Adoption du compte rendu de la réunion du 12 mars 2019

Pas d'objection ni de remarque, le CR est donc adopté à l'unanimité.

2, Mot du maire et point sur l'action municipale depuis le 12 mars 2019

Le maire indique les travaux qui ont été réalisés depuis la réunion précédente :

- Les travaux des escaliers et la traversée du chemin de l'église.
- Le terrassement lié à l'éclairage des arbres du souvenir.
- Rehaussement d'un regard chemin de l'église et démolition d'une partie de l'ancien escalier pour agrandir l'espace du parking du logement de l'école
- Consolidation de l'ancien escalier de la mairie
- Démontage du mur de l'allée situé à côté du monument aux morts.
- Remise en état des différents massifs à fleurir

3, Compte de gestion 2018 du centre des finances

Ce compte du trésor public réalisé par la comptable est conforme en tous points au compte administratif 2018 de la commune. Il est approuvé par les élus.

4, Compte administratif 2018

Ce compte est le reflet des activités de la commune au cours de l'année 2018. Il se compose en deux rubriques différentes ;

d'une part le fonctionnement, les dépenses et les recettes courantes dont les menues réparations
d'autre part les investissements qui correspondent aux travaux réalisés au cours de l'exercice.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à : 197 833, 93 €.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à : 141 184, 61 €

Les recettes d'investissements s'élèvent à : 231 243,74€.

Les dépenses d'investissements s'élèvent à : 238 574 ,95 €

Le détail de chaque chapitre a été au préalable mis à disposition des élus qui ont approuvé ces comptes à l'unanimité. Ont été ensuite présentés et discutés les comptes de « l'état de la dette communale ». Les remboursements des annuités des prêts (capital et intérêts) se sont élevés :

pour 2018 à 14 957,94 €

pour 2019 à 19 143, 99 €,

pour 2020, elle sera de 14 224, 23 €.

Cet état est conforme aux prévisions faites par les élus qui voulaient réduire l'endettement de la commune au cours de leur mandat.

5, Taux des impôts locaux

La commission des finances s'est réunie. Elle a formulé après étude et comparaison la proposition suivante : « Pas de modification des décisions appliquées par les services fiscaux ». Ceci pour plusieurs raisons. L'inflation qui a été de 3, 5% entre 2014 et 2018 a été récupérée par des décisions des élus en 2016 (plus 1, 5%) et 2017 (plus 2, 5%). La conjoncture du moment est à prendre en compte pour ne pas augmenter les impôts locaux.

Après discussion, les élus se rangent à l'avis de la commission.

Les recettes prévues par les services fiscaux seront les suivantes :

Taxe d'habitation = 35 758 €, Foncier bâti= 24 004 € Foncier non bâti : 3 751 €. Mais sur ces sommes, la commune sera prélevée de 11 550 € pour le fonds national de garantie individuelle des ressources.

6, Affectation du résultat de l'année 2018

Le solde positif de l'exercice comptable 2018 de 56 649, 32 € sera reporté en excédent de fonctionnement au budget 2019 avec l'accord de tous les élus.

7, Travaux en forêt pour l'année 2019

- Ce sujet a été abordé lors de la dernière réunion avec le souhait de pouvoir réaliser deux chantiers de travaux en forêt de la Millière:
- 465,92 € HT pour ouverture de cloisonnement
- 1 140,30 € HT pour travaux préalable à régénération
- soit un total de 1 766,84 TTC
- Compte tenu des recettes forestières estimées à 10 700 € le conseil à l'unanimité donne son accord pour ces travaux.

8, Délibération pour une convention intercommunale avec Bretagne pour la restauration intérieure de l'église

Pour faciliter les choses notamment au niveau juridique, il est conseillé de rédiger une convention entre les deux communes.

Dans cette convention seront formalisés les responsabilités et les pouvoirs de décisions de chacun.

Nous vous demandons de nous autoriser à conclure cette convention.

Les élus donnent leur accord

9, Amortissement liés à l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication

La trésorerie a demandé à la mairie de mettre en amortissement une somme de 790,35 € par an pendant 30 ans pour amortir les dépenses liées à l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication correspondants aux réseaux que nous avons enfouis.

Les élus entérinent cette demande du comptable.

10, Régularisation de subvention suite au transfert de l'ancienne CCBB

Il s'agit simplement de neutraliser les amortissements de subventions qui sont dans l'actif communal de Brebotte suite à notre départ de la CCBB pour intégrer la CCST. Ce n'est qu'un jeu d'écritures qui permettra d'enlever ces montants figurant dans nos comptes. Opération de neutralisation de ces subventions. Il s'agit d'une somme de 56 773, 94 € mis au budget aux chapitres 040 et 042 sous libellé « régularisation de subvention suite au transfert de la CCBB ».

Liste des investissements possibles en 2019

dont plusieurs modifications après devis.

Dépenses investissements budget prévisionnel 2019		
Type de travaux	Coût H T	Coût TTC
Conduite d'eau rue du Chêne		13 300 €
Escaliers deuxième phase	2	18 300 €
Travaux complémentaires aux escaliers	2	6 900 €
Eglise assèchement des murs de fondation	3	1 500 €
Eglise et arbres du souvenir	3	2 700 €
Mairie « Liberté Egalité Fraternité »	3	1 900 €
Achat d'un terrain	3	1 000€
Aqueduc en forêt et broyage (2)	4	3 200 €
Travaux en forêt	4	2 510 €
Emulsion chemin Jules Chevalier		13 300 €
Trottoir rue du Combal		38 000 €
Divers travaux	5	1 000 €
Mise en réseau du secrétariat	5	1 000€
3 lampes de rue récupérés et posées	5	300€
Cumul		104 910 €

Les élus confirment leur accord pour engager ces dépenses

11, Budget primitif 2019

Tableau de synthèse du budget pour 2019	
RECETTES	DEPENSES
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
Recettes diverse de fonctionnement :.....51 497 €	Dépenses ordinaires de fonctionnement.....55 692, 00 €
IMPOTS LOCAUX	Salaire et charges du personnel.....46 350, 00 €
Taxe habitation.....35 738 €	Ecoles du R P I de l'Ecrevisse.....40 000, 00 €
Taxe foncier bâti.....24 004 €	Coût des dérogations scolaires..... 7 000, 00 €
Taxe foncier non bâti..... 3 751 €	Autres dépenses (organisme regroupés).... 5 000, 00 € 52 000, 00 €
Compensation état TH et TF..... 2 129 €	Charges financières (intérêts d'emprunts).....4 231, 00 €
Attributions fonds départementaux..... 3 900 €69 522, 00 €	Subventions.....1 600, 00 €
Dotations de l'état et de solidarité..... 29 050, 00 €	Charges diverses et FNGIR.....17 050, 00 €
Compensation de la CCST et fond concours.....24 949, 00 €	Virement section d'investissement : 54 764, 00 €
FCTVA part fonctionnement..... 810, 00 €	Amortissements et neutralisation : 57 564, 00 €
Excédent reporté :.....56 649,00 €	
Neutralisation investissement CCBB..... 56 774, 00 €	
CUMUL DES RECETTES.....289 251, 00€	CUMUL DES DEPENSES : 289 251, 00 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	DEPENSES D'INVESTISSEMENTS
Subventions diverses..... 83 794, 00 €	Chemin piétonnier, escalier,: 25 200 €
FCTVA..... 21 922, 00 €	Achat terrain, église, éclairage, devise républicaine : 7 100 €
Emprunts et caution..... 537, 00 €	Chemin église, Jules Chevallier, parc, rue des haies...: 13 300 €
Virements de la section fonctionnement... ..54 764, 00 €	Adduction d'eau rue du Chêne.....: 13 300 €
Taxe d'aménagement5 000, 00 €	Trottoir Combal.....:38 000 €
Excédant capitalisé.....0. €	Travaux en forêt et aqueducs: 5 710€
Amortissements et neutralisation57 564, 00 €	Réseaux ordi, pose 3 lampes et Divers.....: 2 300 €
	Cumul des investissements..... 104 910, 00 €
	Emprunt et dettes à rembourser.....:51 066, 00 €
	Déficit d'investissement reporté.....: 7 331, 00 €
	Régie et amortissements..... 60 274, 00€
TOTAL GENERAL 223 581, 00€	TOTAL GENERAL 223 581, 00 €

Après en avoir débattu les élus donnent leur accord à l'unanimité.

12, Information sur la visite de Mme la Préfète dans notre commune

- La préfète sera accueillie le mercredi 4 avril en mairie à 14h30, tous les élus qui peuvent se libérer seront les bienvenus.
- A 15h, nous irons vers le canal pour montrer comment l'Écrevisse traverse le canal et bloque l'écoulement naturel des eaux. Nous indiquerons où sont les vestiges des réseaux d'irrigation dont nous possédons les plans. Nous situerons le contre fossé du canal et la sortie du fossé des Trous de Marne. Nous espérons que les services de la DDT ne continueront pas dans leurs errements à considérer que les anciens réseaux d'irrigation qui prenaient l'eau à partir d'un barrage sur la rivière l'Écrevisse sont des cours d'eau primaire. Le barrage en question existe encore de nos jours. Toutes ces structures ont été réalisées de la main des hommes. De plus, la situation de notre commune est critique vis-à-vis des inondations, ce qui a emmené la DDT à créer un PPRI notamment au centre du village. Cette situation doit être prise en considération de manière prioritaire. Le maire indique que tous les points d'eau, autrefois au service des habitants, (il y en avait quatre) s'écoulaient directement dans la rivière l'Ecrevisse en amont du barrage qui distribuait l'eau dans les canaux d'irrigation des prairies.
- 16h, les problèmes scolaires du RPI seront abordés avec Madame la Préfète.

13, Information sur les démarches, des parents d'élèves, des élus et des délégués du syndicat de gestion du RPI pour la défense des écoles rurales.

- Nous avons mutualisé nos forces (parents, mairie, syndicat de gestion, enseignants, président de la CCST, Sénateur et Député) nous espérons un résultat positif dans la mesure où nos effectifs ne baissent pas trop par rapport à l'année précédente. Une autre condition est la réalisation d'une

étude chiffrée sur la création d'un pôle scolaire unique pour nos cinq communes du RPI. Si ces exigences sont remplies nous pouvons avoir un espoir.

- Si ces conditions ne sont pas remplies, nos communes et le RPI n'auront pas le soutien des services de l'État.
- Dans cette affaire, l'attractivité de nos communes est en cause. Le problème des dérogations trop nombreuses scolarisant des enfants de nos communes dans d'autres villages doit être revu. Cette situation fait de nos communes des villages dorts et casse le tissu social. Nous devons trouver ensemble la solution à ce problème récurrent depuis de nombreuses années. Une restauration scolaire ainsi qu'une garderie fonctionnent maintenant depuis plusieurs années.

14, Évolution du chantier de la fibre optique sur le territoire de notre commune

Les responsables communaux prennent régulièrement contact avec Orange et le Conseil Départemental sur ce sujet. Les renseignements obtenus sont malheureusement peu précis, car les responsables techniques ne sont pas jusqu'à ce jour directement contactables. Voici les renseignements obtenus début avril :

- 150 foyers sont à raccorder.
- L'armoire est en place et raccordée à sa source d'alimentation.
- L'armoire est aussi raccordée aux regards sous terrain existants rue du moulin, rue du Combal, rue de l'écrevisse.
- A ce jour une cinquantaine de foyers sont facilement raccordables, ce qui doit être fait avant la fin du premier semestre.
- Ensuite seront mis en place les raccordements aériens fixés aux poteaux électriques. Le plus facile sera réalisé en priorité, puis les plus compliqués.

Ces renseignements sont malheureusement peu précis, c'est pourquoi le conseil municipal a demandé la tenue rapide d'une réunion publique avec la participation de techniciens en capacité de répondre de manière concrète aux questions des habitants. Le site internet « <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique> » ne correspond pas aux attentes du public de nos communes.

15, Dissolution du syndicat de gestion du gymnase de Montreux-Château

Les services de la préfecture nous ont demandé de mettre ce point à l'ordre du jour mais rien de nouveau par rapport à ce que nous avons dit lors d'une précédente réunion.

Les élus estiment que la décision de supprimer ce syndicat n'est pas du ressort des municipalités mais liée à des textes nouveaux qu'appliquent les responsables des services de l'État. Les élus demandent une réunion des communes membres de ce syndicat, afin d'une part, d'en arrêter les comptes et d'autre part, d'être informé sur l'utilisation du gymnase, des coûts et de la nouvelle organisation à mettre en place si cela s'impose. Le flou actuel étant peu compréhensible.

16, Lancement d'un concours de dessin pour les enfants scolarisés en maternelle et primaire

Ce concours de dessin dont le principe a été arrêté lors de la réunion du conseil municipal de janvier 2019 sera lancé début mai à destination des enfants de la commune scolarisés en école maternelle et primaire. Le thème en sera « comment je vois mon village ? »

17, Lancement d'une journée citoyenne le samedi 11 mai

Les élus donnent leur accord pour proposer aux habitants de la commune de participer à la journée nationale citoyenne. Cette journée consiste à donner un peu de temps pour réaliser des travaux

agrémentant le cadre de vie de notre commune. Pour cette première expérience, il est proposé trois thèmes de travaux :

- Le nettoyage de notre environnement (ramassage des bouteilles, papier et autres objets jetés dans la nature)
- Travaux de pavage autour de la mairie
- Travaux de remise en état autour du bâtiment communal église

La date du samedi 11 mai a été retenue. Ces engagements citoyens se feront dans une ambiance conviviale, et suivant vos aspirations. Une information plus complète sera distribuée début mai.

18, Demande de certificats de l'ONF pour les arbres couchés par les vents violents

Le maire informe les élus des problèmes nombreux rencontrés depuis plusieurs années dans nos forêts où de nombreuses variétés d'arbres sont malades et d'autres comme les chênes fragilisés. Des arbres d'essence de frêne et de chêne ont été couchés par le vent. Les deux derniers cas d'arbres tombés à travers les chemins ruraux à la Millière sont inquiétants. Les services de l'ONF ont été avisés de cette situation.

19, Questions diverses

Toutes les questions ayant été abordées en cours de la réunion, aucune question supplémentaire n'a été posée en questions diverses.

Fin de la réunion à 21h 10

Informations diverses :

- Les beaux jours arrivent, nous vous prions de respecter les règles édictées par la préfecture concernant les nuisances de voisinages (arrêté n° 2015105-0005 du 15 avril 2015). Ces règles sont précises, elles sont à votre disposition en mairie.
- Votre commune est adhérente à la police municipale intercommunale, vous pouvez la contacter au : 03 84 46 86 94.
- Lundi 6 mai de 17h30 à 18h 30, Ian Boucard, votre Député tiendra une permanence en mairie.
- Dimanche 26 mai de 8 h à 18 heures se déroulera l'élection des représentants au Parlement Européen. Le bureau de vote sera situé en mairie.
- Vendredi 31 mai 2019, le secrétariat de mairie sera fermé.